

Déclaration de la FNEC FP-FO au comité de suivi des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat

Madame la Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation,
Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Vous avez convié notre organisation syndicale au «comité de suivi des INSPE». Depuis la mise en place de la mastérisation, la FNEC FP-FO demande toujours son abandon et alerte sur les reçus-collés, les démissions et la baisse d'inscription au concours. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 2019 et 2020, les inscriptions aux CAPES, toutes disciplines confondues, ont baissé de 7,8 %, et de 15% depuis 2016.

Croyez-vous que la profession sera plus attractive avec la revalorisation que vous annoncez et le projet de réforme des retraites que vous défendez ?

Cela fait maintenant 53 jours que les personnels se mobilisent pour le retrait de la réforme des retraites. Vous avez évoqué une «revalorisation» salariale.

Or, le Conseil d'état a rendu son avis sur le projet de loi. Il juge imprécise et contraire à la Constitution la disposition du projet de loi portant sur la revalorisation. Le cabinet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a indiqué que le gouvernement avait maintenu cette disposition, contre l'avis d'une des plus hautes juridictions de l'Etat. Il a répondu que c'était une mesure non pas normative mais politique. Qu'entendez-vous par «mesure politique» ?

Entendez-vous par là un effet d'annonce destiné à calmer les personnels ? Savez-vous que le mépris et le déni de réalité exacerbent leur colère légitime ? Que des AG continuent à se réunir partout pour décider d'agir collectivement afin de s'opposer aux mesures que vous mettez en œuvre contre la volonté des personnels ?

Réforme des retraites, Parcoursup, réforme du baccalauréat et du lycée, la majorité des organisations syndicales s'y opposent. Depuis 2 ans et demi, les revendications des personnels et des jeunes sont ignorées. Qui peut s'étonner aujourd'hui de la colère qui ne cesse de s'amplifier ?

Il y a deux possibilités : satisfaire les revendications, écouter les personnels ou appliquer les réformes de force, contre la volonté des personnels, des élèves, des parents d'élèves.

Le choix qui a été fait a été celui du passage en force. Pensez-vous que cela contribuera à vous concilier les personnels, les parents d'élèves, les élèves qui veulent que cela s'arrête ? Que penser d'un gouvernement qui laisse entrer les forces de l'ordre dans les établissements, gazer et matraquer des mineurs de 16 ans ? Que penser d'un gouvernement qui met les enseignants et les personnels syndicalistes en garde à vue ? Est-ce ce que vous appelez l'exemplarité de l'école de la confiance ?

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, vous êtes seuls responsables des choix que vous avez faits et de plus en plus seuls dans cette situation d'affrontement que vous avez-vous-mêmes créée.

Nous nous sommes adressés à vous à plusieurs reprises, à propos des infractions aux franchises universitaires (Université de Bretagne-Ouest, Université Rennes 2 en particulier), à propos des plaintes, intimidations et menaces que les recteurs de Lyon, Toulouse, Aix-Marseille, Clermont notamment, brandissent à l'encontre d'enseignants qui ne font qu'exercer leurs légitimes droits de revendication et de grève. Nous avons demandé à être reçus à ce sujet. Aucune réponse n'a été donnée à ces demandes. Est-ce cela la «concertation» dont vous vous prévaliez ? Continuer à ne faire comme si de rien n'était dans des «concertations» de façade, tenter d'intimider les collègues, ne rien entendre de leurs revendications, refuser de recevoir les organisations syndicales sur les demandes urgentes qu'elles adressent ?

La FNEC-FP FO attend une réponse. Elle demande que la répression s'arrête, que les sanctions soient levées et que les revendications soient entendues.

Paris, le 30 janvier 2020